Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 13 octobre 2026 à 19 h

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 1800, boulevard Saint-Joseph, le mardi 13 octobre 2026, à 19 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs et des projets urbains*

Adoption de l'ordre du jour

30 – Administration et finances

30.01 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA *Direction des services administratifs et des projets urbains* - 1264776005

Adoption du plan décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2027 à 2036

30.02 Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA *Direction des services administratifs et des projets urbains* - 1264776006

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2027

70 – Autres sujets

70.01 Questions

CA *Direction des services administratifs et des projets urbains*

Période d'intervention des membres du conseil

70.02 Questions

CA *Direction des services administratifs et des projets urbains*

Période de questions du public

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 5
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

_____
Fredy Enrique ALZATE POSADA
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le mardi 6 octobre 2026

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.01

2026/10/13
19:00

Dossier # : 1264776005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et materielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption du plan décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2027 à 2036

D'adopter le programme décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2027 à 2036;
De transmettre ce programme au comité exécutif, conformément à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4).

Signé par Pascale SYNNOTT **Le** 2026-10-06 09:25

Signataire : Pascale SYNNOTT

_____

directeur(-trice) - arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1264776005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et materielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption du plan décennal des immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2027 à 2036

CONTENU

CONTEXTE

Selon l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), les arrondissements de la Ville de Montréal doivent dresser et transmettre au comité exécutif un programme décennal des immobilisations (PDI).

Depuis 2005, le budget d'investissement relatif à des programmes corporatifs est financé par des emprunts à long terme, remboursables par une taxe imposée à l'ensemble des propriétés imposables de la Ville et celui relatif aux programmes de l'arrondissement l'est par une taxe imposée aux propriétés imposables de l'arrondissement seulement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2025-12-10 - CA25 19 0312 (1254776010)
Adoption du programme décennal d'immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2026 à 2035

2024-11-04 - CA24 19 0283 (1244776006)
Adoption du programme décennal d'immobilisations dressé par l'arrondissement de Lachine pour les années 2025 à 2034

DESCRIPTION

Le PDI local de l'arrondissement de Lachine sera adopté par le conseil de ville avant la fin de l'année 2026, et ce, conformément à l'article 144.4 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4). Ce PDI permettra, avec l'aide de financement provenant d'autres sources, de réaliser en tout ou en partie les priorités identifiées en pièces jointes.
L'arrondissement de Lachine prévoit, dans le cadre de son Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036, une enveloppe de 44 530 000 $ destinée à la réalisation de projets visant la protection, le maintien et l'amélioration de ses infrastructures et de ses équipements.

Cette enveloppe permettra de financer des projets structurants regroupés au sein de trois grands programmes :

- Programme de réaménagement des parcs et espaces verts : 5 500 000 $
- Programme de réfection routière : 24 000 000 $
- Programme de protection des bâtiments : 15 030 000 $

À cette enveloppe s'ajoutent des budgets non utilisés des années antérieures, estimés à 10 800 000 $, portant la capacité d'investissement totale disponible à 55 330 000 $. Une planification de l'utilisation de ces sommes sera élaborée au cours des prochaines années afin d'optimiser leur affectation en fonction des priorités de l'arrondissement.

Au total, ces investissements représentent près de 55 330 000 $ sur l'horizon 2027-2036 et permettront d'assurer le maintien et la pérennité des actifs de l'arrondissement de Lachine au service de la population, de préserver des infrastructures sécuritaires et fonctionnelles et de soutenir l'amélioration continue des services offerts aux citoyens.

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification décennale des investissements constitue une étape préalable essentielle à l'obtention des autorisations requises et à la mise en place du financement des projets d'immobilisations. Le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 permettra à l'arrondissement de réaliser des investissements stratégiques visant la protection et la pérennité de ses actifs, le maintien et l'amélioration des infrastructures et des équipements municipaux. Par ces investissements, l'arrondissement entend assurer la continuité et la qualité des services offerts aux citoyens tout en soutenant son développement à long terme.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 de l'arrondissement de Lachine, tel que soumis au conseil, prévoit un financement par emprunts à long terme.
Pour l'exercice financier 2027, une enveloppe de 4 453 000 $ est prévue à cette fin. Les emprunts requis seront contractés par le Service des finances de la Ville et feront l'objet de règlements d'emprunt adoptés, au besoin, au cours de l'année 2027. Cette dette, contractée par le Service corporatif des finances, sera remboursée au moyen d'une taxe foncière à la charge des propriétés imposables de l'arrondissement de Lachine à partir de l'exercice 2029. Cette taxe sera basée sur le montant réellement dépensé au cours de l'exercice 2027.

La planification budgétaire du programme décennal d'immobilisations (PDI) 2027-2036 est en pièce jointe au présent dossier

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'avis public annonçant la tenue d'une séance extraordinaire portant sur l'adoption du PDI a été publié sur le portail de l'arrondissement de Lachine en date du 2 octobre 2026.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sincheng PHOU
Cheffe de division - Ressources financières et matérielles

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-10-02

Moris Alexei MARKARIAN
directeur(-trice) - travaux publics en arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
RECOMMANDATION

CA : 30.02

2026/10/13
19:00

Dossier # : 1264776006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et materielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2027

D'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2027;
De transmettre ces prévisions au comité exécutif, conformément à l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4).

Signé par Pascale SYNNOTT **Le** 2026-10-06 09:26

Signataire : Pascale SYNNOTT

_____

directeur(-trice) - arrondissement
Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement

Système de gestion des décisions des instances
SOMMAIRE DÉCISIONNEL

IDENTIFICATION — Dossier # :1264776006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains , Division des ressources financières et materielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2027

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4), les arrondissements doivent dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget de fonctionnement qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2025-12-10 - CA25 19 0311 (1254776009)
Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2026

2024-10-16 - CA24 19 0282 (1244776007)
Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement de Lachine pour l'exercice financier 2025

DESCRIPTION

Le budget de dépenses 2027 a été élaboré conformément aux principes directeurs de la Ville de Montréal, lesquels visent à assurer le maintien de services de qualité aux citoyens tout en favorisant l'équité, l'imputabilité et l'autonomie des arrondissements.

Pour l'exercice financier 2027, le budget total de l'arrondissement de Lachine s'établit à 36 968 600 $. Son financement repose sur les sources de revenus suivantes :

- Transferts centraux : 25 978 700 $
- Taxation locale : 6 832 100 $
- Revenus autonomes : 2 659 800 $
- Affectation du surplus : 1 498 000 $

Dans le cadre des mesures visant à accroître l'autonomie financière des arrondissements, un espace fiscal correspondant à 0,05 $ par tranche de 100 $ d'évaluation foncière leur a été cédé en 2012. L'arrondissement de Lachine continue de se prévaloir de cet espace fiscal.

Compte tenu de l'évolution de l'assiette foncière des propriétés de Lachine et des ajustements découlant du rôle d'évaluation foncière 2026-2028, le taux de taxation locale devrait s'établir à environ 0,0437 $ par tranche de 100 $ d'évaluation foncière, comparativement à 0,0434 $ en 2026. Le taux définitif applicable en 2027 sera toutefois déterminé à la suite de l'adoption du budget de la Ville de Montréal, prévue au cours des prochaines semaines.

Par ailleurs, afin de maintenir les niveaux de service en matière d'entretien et de propreté du territoire, l'arrondissement prévoit une majoration de 15 % de la tarification locale en 2027. Le tarif à la porte passera ainsi de 57,91 $ à 66,60 $ par unité d'habitation, d'occupation ou par établissement d'entreprise.

En tenant compte de ces paramètres ainsi que des variations découlant du nouveau rôle d'évaluation foncière, les revenus de taxation locale sont estimés à 6 832 100 $ pour l'exercice 2027, soit une augmentation de 559 000 $ par rapport à l'exercice 2026.

Enfin, le budget des revenus autonomes est établi à 2 659 800 $ en 2027, soit une augmentation de 213 600 $ par rapport à 2026. Cette hausse s'explique principalement par la réouverture de l'aréna Martin-Lapointe, l'augmentation des revenus de location et des demandes d'occupation du domaine public, ainsi que par la croissance anticipée des revenus provenant des licences, des permis et des études techniques.

JUSTIFICATION

Cette variation est principalement attribuable à la réouverture de l'aréna Martin-Lapointe, à la création d'une réserve pour imprévus destinée à faire face à l'évolution des coûts liés notamment au carburant, aux matériaux et à certains contrats de services, ainsi qu'aux ajustements de la masse salariale découlant de la réorganisation des ressources internes. Elle reflète également la volonté de maintenir une capacité organisationnelle répondant aux besoins croissants de l'arrondissement et d'assurer la continuité de la prestation de services aux citoyens. Enfin, cette augmentation tient compte des engagements contractuels en vigueur.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Adoption du budget de fonctionnement pour l'année 2027, au montant de 36 968 600 $ pour le volet des dépenses et de 2 647 900 $ pour le volet des revenus locaux (détails en pièce jointe).

MONTRÉAL 2030

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

L'avis public annonçant la tenue d'une séance extraordinaire portant sur l'adoption du budget de fonctionnement 2026 a été publié sur le portail de l'arrondissement de Lachine en date du 2 octobre 2026

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS

ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Sincheng PHOU
Cheffe de division - Ressources financières et matérielles

ENDOSSÉ PAR Le : 2026-10-02

Moris Alexei MARKARIAN
directeur(-trice) - travaux publics en arrondissement